

Maître d'ouvrage

SYCTOM

Opération

Restructuration-extension du centre
de traitement des déchets
ménagers de Romainville/Bobigny

Mode d'attribution

Concours loi MOP

Équipe de maîtrise d'œuvre

Ingerop (BET TCE, mandataire du
groupement) - Groupe-6 (Architecte) -
Inddigo (Environnement) - BERIM (BET
Structure) - BURGEAP (Environnement)

Livraison

2027

Surface

25 300 m²



Une nouvelle page de l'histoire du Syctom s'écrit à la lisière entre Romainville et Bobigny, entre terre et eau. Le nouveau projet du centre de traitement des déchets ménagers, au cœur des préoccupations actuelles en matière de développement durable, affiche des technologies innovantes et fait partie d'une nouvelle génération de bâtiments industriels, efficaces et fonctionnels mais aussi intégrés dans leur contexte urbain, pédagogique et exemplaires en matière de développement durable : une industrie aimable. Le projet forme un grand paysage technologique, participant à la revitalisation du

quartier d'entrée de ville. Recto-verso, il forme une transition douce avec les riverains, et atténue les nuisances liées à l'exploitation (traitement des odeurs et talus de protection acoustique). Côté Seine, il met en valeur son activité portuaire. Expressif, réaffirmant l'écriture industrielle par la conservation de ses « mâts », il devient un bâtiment démonstrateur de la transformation, du recyclage, de l'économie circulaire et du réemploi. Surface : terrain de 6,7 ha entre Romainville et Bobigny ; surface totale bâtiment : 25 300 m²

